

**DE LA COMMUNAUTÉ TERRITORIALE À L'ORGANISATION
FAMILIALE EN ARCHIPEL : LA MOBILITÉ SPATIALE
DES FAMILLES RURALES
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU MEXIQUE**

André QUESNEL

On s'accorde à dire que la mobilité spatiale des individus connaît une intensification et une complexification dans le cadre de la mondialisation, du fait de la modernisation des conditions de vie, de la transformation des systèmes d'activités, de la facilité des transports et des modes de communication. Force est de constater que différentes formes de mobilité se superposent, se juxtaposent, s'articulent depuis les lieux de départ, de transit et d'installation, selon des temporalités diverses, qui amènent à parler de circulation migratoire plutôt que de mouvements migratoires.

L'appréhension de la mobilité, qu'il s'agisse de ses formes spatio-temporelles, de ses composantes sociologiques, de ses déterminants ou de ses effets ne peut donc se satisfaire des catégories qui ont été construites pour analyser des mouvements que l'on inscrit essentiellement dans la transformation des systèmes de production et des localisations des marchés du travail. En effet, les études menées dans les années 1970-1980, notamment en Afrique et en Amérique latine, se sont centrées sur les migrations dites de travail et tout particulièrement sur les migrations internationales de travail (Massey *et al.*, 1993). Deux paradigmes, l'un marxiste, l'autre néoclassique, sont fortement confrontés afin d'expliquer les migrations de la campagne vers la ville et les zones d'exploitation des produits de rente (miniers, agricoles) ; l'un se plaçant au niveau macroéconomique de la relation centre-périphérie (Amin, 1974), l'autre, au niveau individuel, du différentiel salarial des marchés du travail (Todaro, 1969). La distinction heuristique, souvent opérée, entre les migrations de travail et les autres formes de déplacement que l'on décline ensuite en termes de lieux et de durées, peut sembler aujourd'hui insuffisante, voire inopérante, face à la complexification de la mobilité, pour comprendre la place qu'elle occupe dans l'organisation et la reproduction

de la vie matérielle et sociale des groupes humains. Cependant, déjà à cette époque, il apparaissait à certains auteurs que la mobilisation de la force de travail procédait de dimensions institutionnelles plus complexes et que le déplacement des travailleurs renvoyait à un procès migratoire au sein des sociétés (Amselle, 1976). En outre, les études menées intégraient plus ou moins explicitement le caractère multidimensionnel de la mobilité, même si cela ne se traduisait pas dans leurs approches et leurs enquêtes. Pour dépasser l'approche macroéconomique, le plus souvent de nature systémique, on s'intéresse depuis plus de deux décennies aux acteurs des réseaux sociaux et des espaces réticulaires qui se construisent du fait des déplacements, et notamment aux acteurs des espaces transnationaux. Enfin, une attention nouvelle est portée à l'individu, à travers « la figure du migrant » et son « projet migratoire », en référence aux différents groupes dont il participe, en premier lieu l'instance domestique ou familiale.

Aujourd'hui les études différencient dans la mesure du possible ces trois niveaux – macroéconomique, institutionnel, et individuel – sans toutefois les expliciter clairement du point de vue de leur articulation sur le temps long. Nombre d'entre elles ont intégré dans leur approche la multilocalisation des activités sociales et économiques, tant des groupes que des individus, et ont donné lieu à une production conceptuelle importante, faisant référence aux territoires de la circulation migratoire : espace migratoire, champ migratoire, territoires de la mobilité, territoires-circulatoires, installation de la mobilité, etc. (Simon, 2006). Cependant, elles ne se préoccupent pas encore suffisamment, nous semble-t-il, de la construction territoriale dont la mobilité procède et qu'elle génère à la fois, surtout lorsqu'elle est sous-tendue par une croissance démographique qui multiplie par près de quatre la population, comme durant le dernier demi-siècle en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. À cette spatialisation du regard porté à la mobilité, à laquelle nous invite Gildas Simon, il conviendrait également d'ajouter la nécessité de mieux prendre en compte la temporalité et les changements de temporalité des flux migratoires, qui impliquent une « densification de la durée » (Dureau, 1991) dans les lieux investis par les migrants ; cette dernière notion permettant d'aborder les processus d'appropriation, d'intégration, d'exclusion et de déshérence de ceux-ci par les migrants. La temporalité et la localisation du déplacement sont indissociables, on le sait ; elles renvoient à la situation du migrant au sein des instances institutionnelles desquelles il participe ; elles distinguent de ce fait différentes formes de mobilité. En effet, les déplacements, définis par leurs lieux et leur durée, trouvent du sens dès lors que l'on restitue le positionnement du migrant dans une relation contractuelle avec un ensemble plus large comme la famille, la communauté, la localité d'origine, etc., et qu'on les analyse à ce niveau en termes de risque, d'engagement, d'obligations et de devoirs ; en bref, spécifiquement en termes de contrat migratoire, comme il

est fait dans les études menées dans le cadre de l'économie institutionnelle concernant les migrations (Rosenzweig, 1988; Stark, 1991), et comme nous le rappellent Christophe Guilmoto et Frédéric Sandron (1999). Enfin, ne conviendrait-il pas d'aborder la mobilité, à la fois comme une contrainte et une ressource des individus et des sociétés, c'est-à-dire comme partie prenante sur le temps long d'une dynamique de peuplement des lieux et de la transformation des sociétés qui les construisent, les habitent et les exploitent. Autrement dit, d'interroger, aux niveaux des groupes sociaux, des familles et des individus, comment ces derniers construisent et reconstruisent le temps d'une vie leur espace de vie (Delaunay, 2005) et comment ils intègrent les lieux de migration de leurs ascendants et de leur fratrie à cet espace de vie, qu'ils soient migrants ou non, qu'ils soient ici ou là-bas.

Partant d'une interrogation qui ne perd jamais de son actualité - le devenir des petites agricultures - on propose donc, ici, de porter le regard sur les territoires qui produisent les mouvements de travail, en les considérant sur le temps long, du point de vue de leur dynamique de peuplement et des recompositions de tout ordre (démographique, social et économique) qui sont générées par les déplacements à l'extérieur des localités. Par un retour sur les études menées au Burkina Faso (1972-1973), au Togo (1975-1976), et plus récemment au Mexique (1999-2002), on se propose d'aborder la question de la complexification de la mobilité au cours du temps du point de vue de ses composantes en termes de temporalité, de lieu et de projet migratoire. Lors de ces trois études, une contextualisation préalable¹, en se situant aux niveaux local, familial, domestique et individuel, a permis d'appréhender la genèse des déplacements, d'une part, et de comprendre la transformation des espaces ruraux et des sociétés impliquées sous l'effet de la mobilité des plus jeunes générations et de son évolution, d'autre part. L'approche contextuelle est entendue ici au sens de l'analyse statistique dite « multiniveau », c'est-à-dire l'analyse d'un processus considéré dans des contextes spécifiques de natures et d'échelles différentes, afin d'appréhender les logiques à l'œuvre, leur poids et leurs interactions dans la réalisation du phénomène. On peut, pour simplifier, en considérer trois qui recouvrent ce que l'on appelle communément les niveaux macro, meso, micro, qui représentent : le contexte historique et économique de la mobilité et des migrations de travail, le niveau institutionnel communautaire et familial et, enfin, le niveau individuel. Ces niveaux sont de nature différente, dépassent l'emboîtement d'échelles des géographes et exigent pour chacun d'eux une

1. Comme le rappelle Bernard Lahire : « la notion de contexte en sciences sociales est à la fois l'une des plus floues et l'une des plus utiles. » Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de contextes en tant que tels, mais des procédures de contextualisation et « c'est la variation des contextes qui permet de produire des effets de connaissance. La question de l'échelle contextuelle est toujours posée. » (LAHIRE, 1996 : 401).

approche spécifique afin d'appréhender la logique qui sous-tend le phénomène étudié.

À partir d'un lieu donné, replacé dans un contexte spatio-économique, institutionnel, politique plus large (régional, national, supra-national) et toujours à travers les différents groupes, familles et individus, il s'agit, d'abord, de s'interroger sur la transformation de la mobilité (localisation et temporalité) et sur l'articulation des différentes formes qui en résulte. Pour chacune des études, nous sommes donc amenés à considérer le contexte national, régional et local du point de vue des systèmes d'activités, de la dynamique de peuplement et des possibilités d'ancrage des plus jeunes générations. Dans une mise en perspective historique de la construction des espaces migratoires, l'analyse porte sur les déterminations d'échelle des composants de la mobilité : lieux, temporalités, familles et statut des individus. Enfin, l'analyse est centrée sur les différentes formes de mobilité en ce qui concerne leur articulation, juxtaposition, superposition, selon le statut des localités, des familles et des individus. Seuls certains aspects de la démarche analytique, qui, elle-même, a évolué dans le temps, peuvent être abordés ici. Avec l'étude des migrations de travail à partir du pays mossi et bisa, au Burkina Faso, nous insistons plus particulièrement sur les changements de temporalité des flux migratoires. Avec celle des déplacements à partir du Plateau de Dayes, au Togo, nous mettons l'accent sur la mise en espace de l'économie de plantation. Enfin, nous accordons une plus grande place à la dernière étude dans l'État du Veracruz, au Mexique, dans la mesure où nous avons été amenés à nous interroger – à propos du devenir des agricultures familiales et des espaces ruraux de cette région – sur les dépendances intergénérationnelles liées à l'intensification des déplacements à l'extérieur de la région, notamment vers la frontière nord et les États-Unis. L'analyse porte, tout d'abord, sur les déterminations contextuelles du « choix des lieux » et des projets migratoires, en considérant la mobilité comme ressource inégalement répartie entre les familles à l'intérieur des localités et entre les localités. Elle porte ensuite, dans le cadre d'une problématique d'ancrage ou de désengagement des plus jeunes générations, sur les effets de la déterritorialisation de leurs activités économiques et sociales, ainsi que de leur multilocalisation avec la mise en interdépendance avec d'autres lieux, jusqu'à former un système de lieux. Pour ce faire, et pour dépasser les impasses du localisme, afin d'aborder à la fois les différentes formes de mobilité et les lieux dont elles sont non seulement parties prenantes mais aussi constituantes, on a recouru à la figure de l'archipel. On se réfère à l'archipel dont la constitution, le fonctionnement, la reproduction sociale et identitaire ont été analysés par les géographes et les anthropologues à propos de l'archipel mélanésien (Bonnemaison, 1996), mais aussi à la figure de l'archipel telle qu'elle a été utilisée pour considérer l'organisation spatio-économique, à la fois polarisée et réticulaire, des firmes transnationales

(Veltz, 1996). Dès lors, nous voyons que la mobilité est considérée comme une ressource et que tant les familles que les tenants des pouvoirs locaux sont contraints aujourd'hui à une organisation en archipel pour assurer leur reproduction sociale et économique.

Contextualisation des espaces et de la temporalité des mouvements migratoires: une nécessaire mise en perspective historique

L'étude du pays mossi et bisa (Burkina Faso, ex Haute Volta), 1972-1973 : la transformation des flux en termes de temporalité et de destination

Le pays mossi, en zone soudano-sahélienne, présente une organisation territoriale fortement hiérarchisée. Durant la période coloniale, il connaît des déplacements liés aux situations politiques et fiscales (paiement de l'impôt), principalement vers les zones d'exploitations minières et des cultures de rente de la Gold Coast (Ghana). Les premiers déplacements forcés vers l'est de la Côte-d'Ivoire commencent à cette période. Il s'agit essentiellement de déplacements saisonniers correspondant à la saison sèche au Burkina Faso, qui dure près de neuf mois: les jeunes hommes célibataires partent en octobre-novembre et sont de retour avant le mois de juin. Au moment des Indépendances, la mise en valeur de la Côte-d'Ivoire se poursuit avec l'extension de l'économie de plantation au Centre-Ouest puis au Sud-Ouest du pays. La croissance démographique aidant, le nombre de jeunes coexistant dans le groupe domestique sont chaque fois plus nombreux et prêts à partir vers la Côte-d'Ivoire, d'autant plus que les difficultés politiques et économiques du Ghana les dissuadent de s'y rendre (figure 1). Au début des années 1970, les aménagements agricoles de colonisation à l'Ouest du Burkina Faso mobilisent de nombreuses familles tout en devenant à leur tour des lieux de départ de migrations saisonnières pour les plus jeunes générations. Les déplacements internationaux sont clairement posés dans le cadre de la dépendance de l'économie de plantation de la Côte-d'Ivoire (Amin, 1974), et de l'articulation entre l'espace sahélien et celui des cultures de rente; il reste cependant une mobilité composée de divers déplacements qui méritent d'être explicités.

La mesure des déplacements est possible dès lors que l'on opère une catégorisation qui distingue déplacements de colonisation agricole et déplacements de travail: la première renvoie à un déplacement qui suppose la création ou la participation à une exploitation agricole à l'intérieur du pays; la seconde est un déplacement de travail en ville ou à l'étranger. Ces déplacements sont analysés en référence à l'unité domestique² d'un aîné,

2. Il s'agit d'une unité résidentielle, le *zaka*, qui peut contenir plusieurs unités domestiques de production et de consommation. Il s'agit de l'unité de collecte de données

le père le plus souvent présent au village. Une enquête renouvelée en 1973 sur un intervalle de 12 ans, permet de saisir les sorties et les entrées dans la population entre deux dates. Doublée d'une enquête biographique, il est alors possible de saisir les déplacements (suivis d'un retour) survenus dans l'intervalle (Quesnel, Vaugelade, 1975).

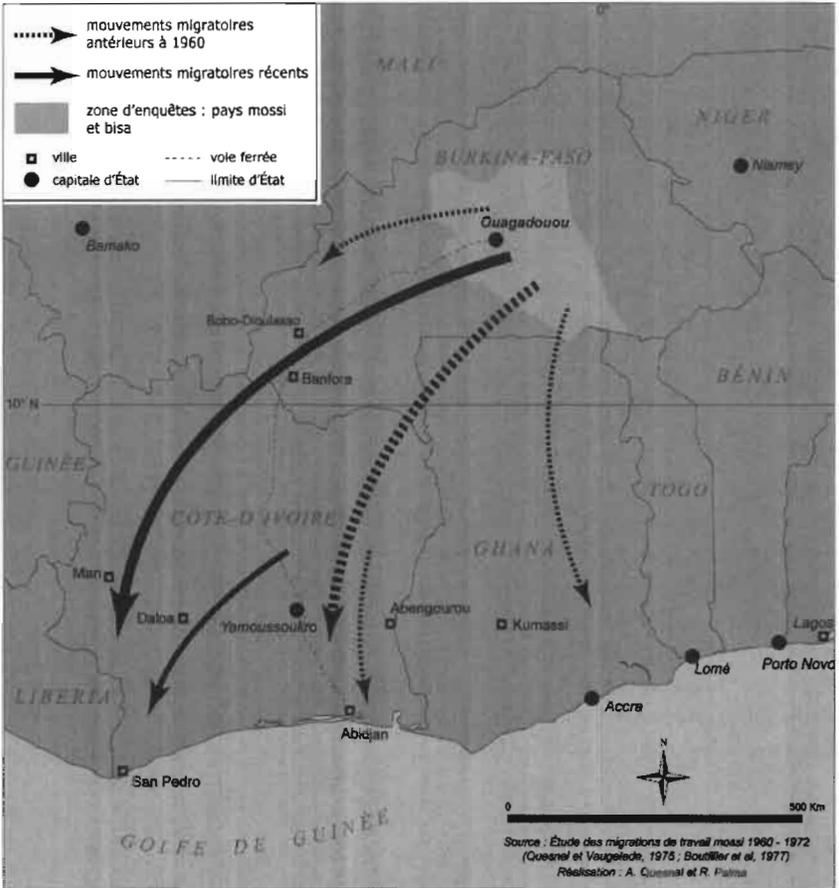


Figure 1 : Réorientation des flux migratoires à partir du pays mossi et bissa vers la Côte-d'Ivoire et le Ghana dans les années 1960-1970

familiales et individuelles la plus facile à saisir, d'autant mieux qu'elle est matériellement circonscrite.

Parmi cette population mossi, dont on n'avait aucune donnée statistique avant 1960, on a pu mesurer l'ampleur des différents déplacements selon les particularismes régionaux³. Les résultats montrent une transformation de la composition des déplacements d'une cohorte de départs du pays mossi. Les déplacements de travail ne sont plus seulement le fait des célibataires; ils ne sont plus uniquement saisonniers: même si ceux-ci sont encore prépondérants, un nombre important de déplacements ont des durées de plus en plus longues; la durée d'absence s'allonge indiquant que le retour est différé (le non-retour depuis 5 ans ou 10 ans signifiant la rétention d'une proportion croissante de migrants dans les cohortes de départs les plus anciennes). Les cohortes de départs de 1960 à 1973 révèlent, elles, une destination inédite jusqu'alors: le Sud-Ouest ivoirien.

Les résultats de l'analyse confirment ainsi une plus grande diversité des déplacements du point de vue de leur temporalité et de leur localisation en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, diversité qui accompagne leur intensification (Boutillier *et al.*, 1977). L'allongement des durées d'absence signifie aussi que les migrants trouvent à s'installer en économie de plantation dans le Centre-Ouest ivoirien, à moins qu'ils migrent vers le sud-ouest où les autochtones leur concèdent plus facilement des terres sous différentes formes de contrat. On comprend ainsi comment les premières générations de migrants en Côte-d'Ivoire, voyant sans cesse différée leur accession par le mariage au statut de responsable d'unité d'exploitation, puis d'unité résidentielle dans leur village d'origine, ont tendance à demeurer pour des durées plus longues dans les différentes régions de l'économie de plantation et finir par s'y installer. Dans tous les cas, la mise en exploitation exige de faire appel à la main-d'œuvre familiale en provenance du village d'origine, ou directement de ces régions de Côte-d'Ivoire, comme nous l'indiquent les biographies des jeunes saisonniers revenus au village au moment de l'enquête. On relève ainsi les déplacements (que l'on ne nomme pas encore circulation) des membres de la parentèle dans les différents lieux de l'économie de plantation, des plus anciens aux plus récents.

Cette distinction entre différents déplacements permet finalement de comprendre comment ils s'inscrivent dans les systèmes sociaux et économiques de chacune des cinq grandes régions du pays mossi et bisa ainsi que dans le processus de reproduction sociale des unités domestiques. Cependant, pour l'ensemble, c'est le changement dans la composition des flux, qui sera à terme déterminante: une proportion croissante se déconnecte du calendrier de la production agricole du village d'origine; les

3. L'enquête statistique est partie prenante d'un ensemble d'études conduites par les chercheurs de l'Orstom entre 1970 et 1975, tant sur le pays mossi et bisa, que dans les zones de colonisation agricole: *Les mouvements de population à partir du pays mossi, Haute-Volta*. Elles sont accessibles sur le site de la base horizon de l'IRD et téléchargeables: <http://horizon.documentation.ird.fr>.

hommes mariés sont plus nombreux et ils s'installent seuls ou avec leur femme en Côte-d'Ivoire. La rétention des cohortes de départs entraîne une augmentation de la population mossi en Côte-d'Ivoire, en particulier dans le Sud-Ouest ivoirien. On relèvera plus tard que les migrants installés comme planteurs résisteront mieux que les autochtones à la crise des années 1990, surtout aux difficultés de paiement des manœuvres, dans la mesure où ils pourront encore mobiliser les plus jeunes générations des villages d'origine (Balac et Léonard, 2005). De la même façon, d'autres études montreront que les familles « délocalisent » leur terroir en Côte-d'Ivoire, de façon à pourvoir en vivriers les parents restés au pays (Drabo, 1993). De même, lors d'une courte étude en 1995, nous constaterons que, dans les vallées aménagées du Sud-Est du pays, les migrants reviennent « installer leur mobilité », autrement dit sont de retour par mesure de sécurité face à la détérioration du climat politique et économique en Côte-d'Ivoire, réinvestissent leurs biens fonciers ou placent leur épargne, confortent ainsi leur réinstallation, mais continuent toutefois à effectuer des voyages en Côte-d'Ivoire (Marchal, Quesnel, 1997). Enfin, concernant cette dernière zone, l'on voit se développer aujourd'hui une migration de retour, ou tout au moins des investissements « de retour » de la part d'enfants de migrants installés en Côte-d'Ivoire depuis longtemps, et ayant effectué un ou plusieurs séjours en Italie (Hazard, 2007).

Le Plateau de Dayes (Togo), 1975-1976 : la mise en espace de l'économie de plantation et la mobilité comme entropie du système d'économie de plantation

Le Plateau de Dayes appartient à la Région des Plateaux, au Sud-Ouest du Togo (figure 2). Bénéficiant de conditions écologiques et climatiques favorables à la fois aux cultures vivrières et aux cultures de rente, cette région sera l'objet d'attention particulière durant la colonisation allemande puis du mandat et de la tutelle française après la première et seconde guerre mondiale, respectivement.

Durant la colonisation allemande, les premiers mouvements de fuite vers les régions minières mais aussi les régions cacaoyères de la Gold Coast ont pour conséquence de conforter les implantations des populations ewe et ahlon du Plateau de Dayes de l'autre côté de la frontière. Ces flux se maintiennent durant la première partie du mandat français sur le Togo (1919-1945) dans la mesure où la population résiste au développement sous la contrainte de la culture caféière en lui préférant la culture cacaoyère. Pour cette raison, les plus jeunes vont s'installer au Litimé au nord du Plateau de Dayes. Cependant, à la fin du mandat et plus encore lors de la Tutelle (1945-1960), le maintien de l'économie de plantation caféière et son extension exigent de faire appel à la main-d'œuvre de la

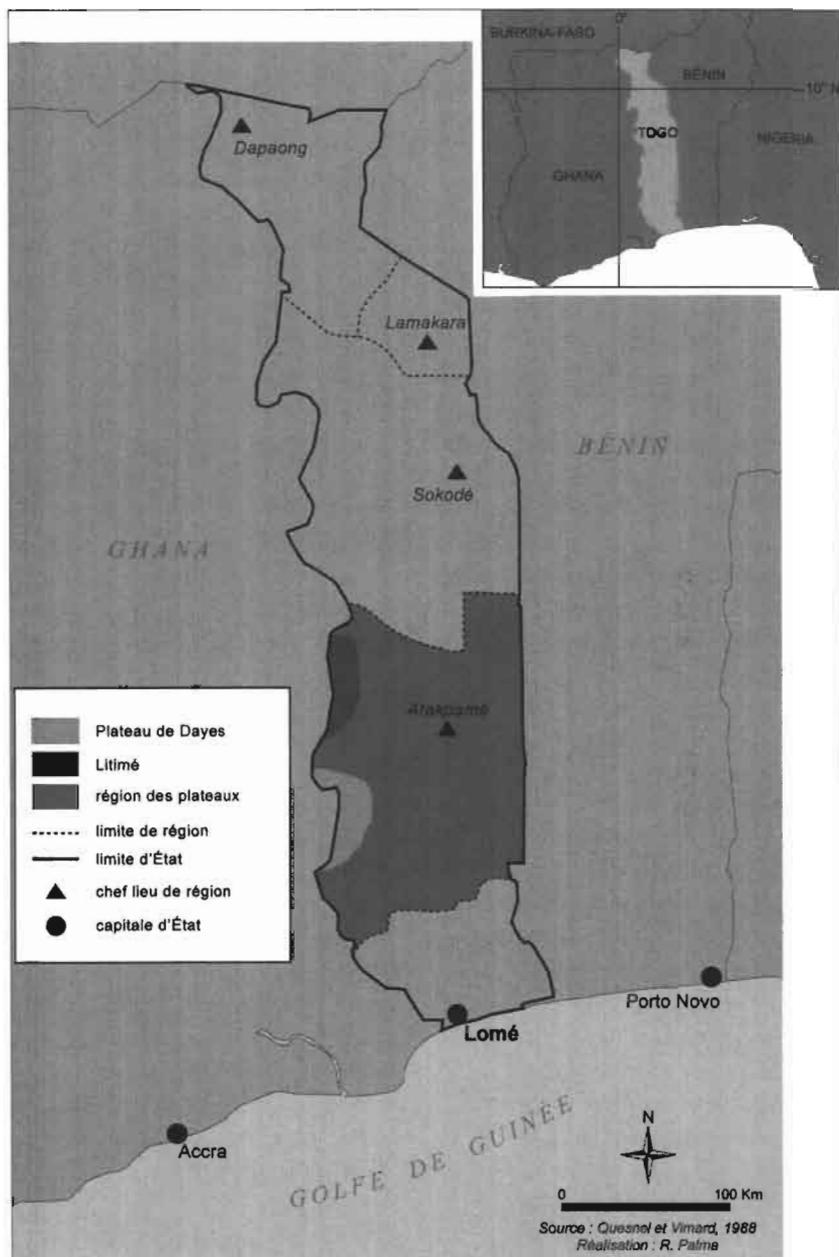


Figure 2: Les espaces de l'économie de plantation du Plateau de Days (Togo)

Région des Savanes, selon les mêmes modalités que celles que l'on a décrites à propos des déplacements de la Haute Volta vers la Côte-d'Ivoire. Il s'ensuit, tout d'abord, un repliement vers le Plateau de Dayes d'une partie des migrants installés dans les zones cacaoyères en Gold Coast ou dans le Litimé, sans pour autant abandonner leur exploitation agricole, exigeant d'eux, par la suite, en contrepartie, plusieurs visites annuelles dans ces régions. L'économie caféière poursuit son extension après l'Indépendance et sa « mise en espace » : les autochtones s'ancrent alors plus durablement dans les villages du Plateau de Dayes et mettent en exploitation toutes leurs terres ; la mobilisation de la force de travail à l'extérieur est au cœur de cette problématique ; elle se fait d'autant plus aiguë que s'accroît le départ de jeunes scolarisés des exploitations autochtones vers les centres urbains de la région des Plateaux, et la capitale, Lomé.

Une approche systémique est alors possible (Quesnel, Vimard, 1987). En effet, on peut distinguer les éléments d'un système d'économie de plantation : la mise en culture de rente continue des terres oblige à transformer le système de cultures et les systèmes domestiques d'exploitation agricole, tandis que les besoins en main-d'œuvre exigent la mobilisation de la force de travail à l'extérieur de la région. L'analyse, au niveau des unités de production et d'exploitation, tant autochtones qu'allochtones, permet de comprendre les rapports qui se recomposent entre hommes et femmes et entre aînés et cadets, dans le cadre de l'accès aux ressources de tout ordre, notamment foncières, et aux différents statuts sociaux et économiques. L'exploitation agricole des autochtones subit le détournement de la force de travail familiale (féminine principalement) des cultures vivrières mais, plus globalement, le cycle de vie démographique de l'institution familiale, comme de toutes les institutions locales, devient dysfonctionnel du fait de la croissance démographique ; d'une part, il génère des déplacements à l'extérieur du cadre familial, local et régional et, d'autre part, l'émigration de la population scolarisée, exige chaque fois plus l'appel à de la main-d'œuvre extérieure au groupe domestique. Et comme cette main-d'œuvre doit être stabilisée pour assurer la mise en plantations des réserves forestières, selon le principe que l'on connaît en Côte-d'Ivoire (l'échange terre-travail), la main-d'œuvre en provenance des régions du Nord du Togo (pays Kabye, principalement) tend à s'installer à demeure. Autrement dit, la mobilité des jeunes autochtones constitue l'entropie du système agraire ; celle des jeunes allochtones, sa néguentropie.

Au final, on est amené à considérer un espace qui s'agrandit au cours du temps comprenant les lieux de l'économie cacaoyère en Gold Coast (devenu le Ghana) et au Litimé, ceux d'où provient la main-d'œuvre allochtone, principalement la Région de Lama-Kara, ainsi que les villes où se rendent les plus jeunes générations (les capitales régionales des Plateaux et Lomé). On est ainsi conduit à distinguer trois grandes catégories de

déplacements : les déplacements directement liés à la mise en place de l'économie de plantation et son développement, les mouvements engendrés par l'économie de plantation et les déplacements à caractère social (mariage, famille, religion, etc.).

Le dispositif d'étude mis en place s'apparente à celui que nous avons mobilisé pour l'étude du pays mossi. Il y a tout d'abord une enquête renouvelée 1970-1976 qui s'appuie sur les données du recensement de 1970 dans un échantillon de villages, puis une approche biographique. Celle-ci vise à saisir : 1) les différentes formes de mobilité dans le cadre de ce que l'on a appelé un système d'économie de plantation (selon le statut agraire des familles et des individus) ; et 2) les territoires de l'économie de plantation, au cours du temps, pour chacune de ces familles. On reprend ainsi la notion d'espace de vie au sens de Daniel Courgeau (1975), où il s'agit de saisir le changement au fil du temps des implantations spatiales d'un individu, implantations constitutives de son espace de vie à différents moments et pas seulement la succession des résidences de sa trajectoire migratoire. Cependant, pour chacune de celles-ci sont relevés, selon leurs caractéristiques, l'usage qu'il en est fait et les liens qui y sont maintenus. Le repérage de ces différents lieux permet de mieux appréhender ensuite ceux où l'individu et les autres membres de sa famille réalisent leurs activités économiques et sociales au moment de l'enquête de 1976. En prenant en compte, d'une certaine manière, l'ensemble des déplacements des membres de l'unité domestique et en les qualifiant en référence aux lieux de résidence des ascendants, des collatéraux et des descendants, il est possible alors d'appréhender les différentes formes de mobilité.

On retiendra de ces études, d'abord, la nécessité d'appréhender la spatialisation d'un système économique, celui de l'économie de plantation. Elle passe tout d'abord par l'articulation de zones écologiques – et donc de structures de production – différentes qui vont servir de cadre de référence à l'ensemble des déplacements : le pays mossi et les régions côtières de Côte-d'Ivoire, d'une part, la région des Savanes et le Plateau de Dayes, au Togo, d'autre part. D'autres lieux, les villes notamment, sont englobés dans ce système migratoire.

On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec la construction des espaces migratoires entre les zones sèches du Mexique et les zones agricoles des États-Unis, durant le « programme *Bracero* 1942-1964 », programme de recrutement de main-d'œuvre temporaire issu d'un accord entre le Mexique et les États-Unis qui concernera officiellement les états de la zone tropicale sèche de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest du Mexique. Ce sont les conditions écologiques de la production agricole qui permettront ces mouvements organisés pendulaires ou, tout au moins, aux durées relativement courtes, où le retour reste inscrit dans le mouvement. Les régions tropicales humides du Golfe et du Sud-Est restent, elles, à l'écart de cette

mise en place de l'espace migratoire et ce jusqu'à la fin des années 1980 (Delaunay, 1999). Or, dans les années récentes, comme on le verra plus loin dans le cas du sud Veracruz, suite aux politiques économiques qui accompagnent l'intégration régionale de l'Alena, les zones tropicales humides sont à leur tour touchées, les durées d'absence sont plus longues et la rétention d'une partie des flux de départs, plus importante.

On retiendra également des deux études africaines, l'analyse à différentes échelles, notamment au niveau des localités et des groupes domestiques, ainsi que la mobilisation de différents concepts de collecte et d'analyse.

D'une manière plus générale, en se référant aux contextes de déplacements de travailleurs sur le temps long, on a montré comment, à partir des déplacements saisonniers et des migrations de colonisation agricole se sont construits les espaces migratoires des communautés rurales. En se situant sur le temps de la transition démographique qui débute dans les années 1940, créant une pression démographique sans précédent quant à l'accès aux différents statuts dans le cadre de la communauté et de la famille, on a montré comment les déplacements saisonniers sont devenus des migrations de plus longue durée et comment celles-ci, en élargissant l'espace migratoire des communautés d'origine, ont généré des formes de circulation entre les différents lieux, circulation qui n'a cessé de les recomposer.

L'étude du Sotavento (sud Veracruz, Mexique) 1999-2002 : mobilité, construction des espaces de vie de la population rurale et devenir des petites agricultures

Les déterminants démographiques, agraires et institutionnels du devenir des agricultures familiales

Les travaux réalisés dans le cadre du projet intitulé MORESO (mobilité et reproduction sociale des familles rurales du sud de l'État du Veracruz, 1999) visaient à appréhender le devenir des agricultures familiales et, plus largement, des familles rurales vivant dans les localités de moins de 15 000 habitants, qu'elles soient ou non en liaison avec des pôles urbains. Du point de vue du monde agricole et rural, il s'agit d'appréhender l'impact des processus majeurs de la deuxième moitié du xx^e siècle et, notamment, de la fin de cette période des années 1980 et 1990, que l'on appelle en Amérique latine les « deux décennies perdues », qui correspondent au Mexique à une transformation radicale du milieu rural. Parmi ces processus, on en soulignera trois qui participent de la mise en espace de la mobilité dans cette région.

Le premier est la croissance démographique et la dynamique de peuplement qui l'accompagne. Elles correspondent à la transition démographique et au fait que l'État du Veracruz et notamment sa partie sud, le Sotavento,

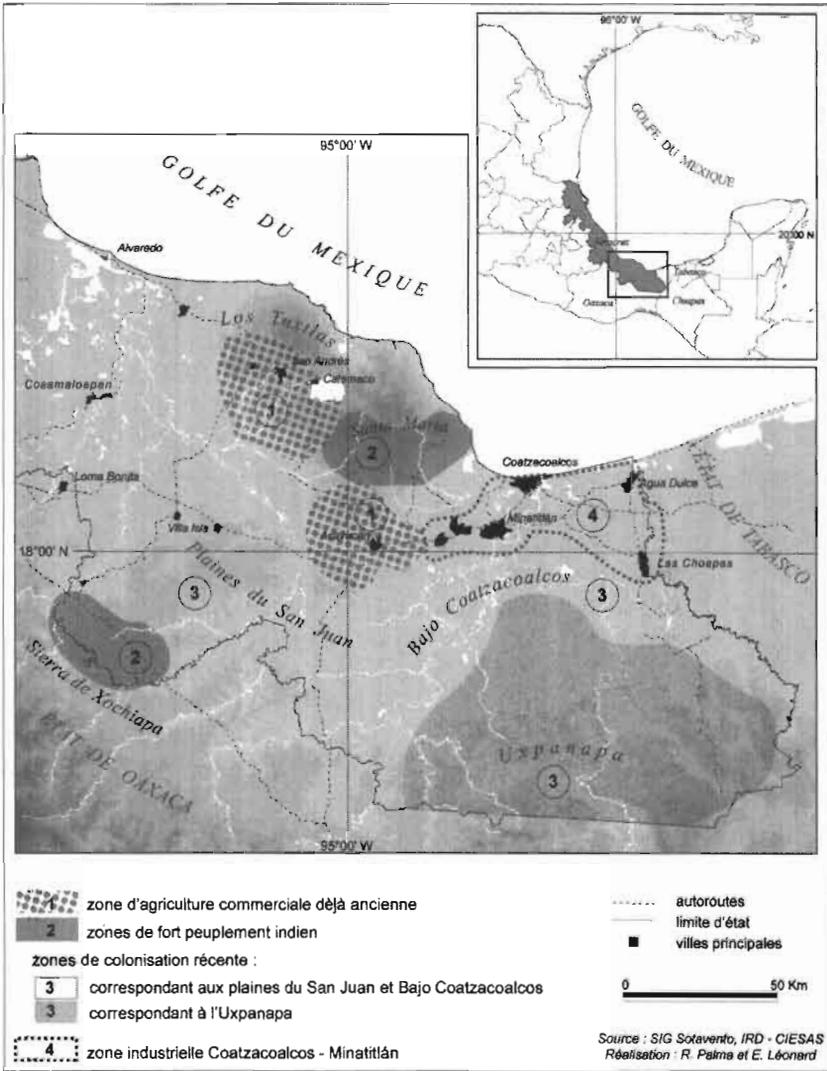


Figure 3: Les contextes agraires du Sotavento (Veracruz, Mexique)

aient été le siège d'un intense peuplement tout au long de la période qui suit la Révolution (Palma, Quesnel *et al.*, 2000). Le sud de l'État du Veracruz, région bien dotée en ressources naturelles, est en effet le cadre, dès le XIX^e siècle, d'une importante mise en valeur qui n'est pas démentie tout au long du XX^e siècle. On voit se développer, tout d'abord, les cultures de rente comme la canne à sucre, le café et le tabac puis, dans la deuxième partie du XX^e siècle, l'élevage ainsi que l'ananas. À partir de 1930, la mise en œuvre de la Réforme agraire post-révolutionnaire se révèle être, avec la création

des *ejidos*⁴ et des *colonias*⁵ sur l'ensemble de la zone, une politique d'occupation territoriale autant qu'une politique de justice sociale. Cependant, c'est principalement à partir des années 1950 que les activités liées à l'exploitation du pétrole vont générer un important besoin de main-d'œuvre et permettre de retenir la population, ainsi que d'accélérer les processus d'immigration et d'urbanisation. Entre 1930 et 2000, alors que la population mexicaine a été multipliée par 6 (de 16,5 à 97,5 millions d'habitants) celle du Sotavento l'a été par 9, pour atteindre plus de 1,5 million d'habitants en 2000.

Le deuxième est la politique de modernisation de l'agriculture (notamment l'irrigation) qui intervient dans les années 1970, entraînant une dualité de celle-ci difficilement surmontable jusqu'à aujourd'hui. Les politiques économiques et les crises de l'agriculture restructurent les zones de production et les marchés du travail sur l'ensemble du territoire national entraînant d'importants mouvements migratoires vers les grandes métropoles régionales et la ville de Mexico. Cependant, au cours de cette période, le Sotavento réussit à retenir sa population dans l'ensemble régional du Veracruz. Il faut attendre la fin des années 1980, la crise pétrolière et la rupture avec le modèle économique de soutien aux produits agricoles (y compris le maïs), correspondant au processus d'intégration à l'Alena, pour que l'émigration à partir de la région prenne de l'importance.

Ce phénomène s'initie en effet dans les années 1980 et 1990, quand les politiques économiques libérales et les réformes institutionnelles, visant l'intégration du Mexique à l'Alena, provoquent une restructuration des espaces économiques nationaux et internationaux ; restructuration spatio-économique qui est accompagnée d'une intensification et d'une réorientation des mouvements migratoires. Parmi les réformes institutionnelles, la réforme foncière de 1992 est de première importance et constitue le troisième processus majeur. Ce n'est qu'au début des années 1990, comme le montre l'analyse des données du recensement 2000, et notre enquête en 1999, que les migrations vers la frontière nord et les États-Unis commencent à se manifester dans le Veracruz et que les espaces migratoires des familles, rurales comme urbaines, se redéfinissent. On relève dans l'État du Veracruz, et tout particulièrement dans sa région sud, des taux de croissance de la population extrêmement faibles (1,05 % l'an entre 1995 et 2000, et 0,5 % entre 2000 et 2005), signes d'une très forte émigration (figure 4).

4. *Lejido* est une institution agraire, regroupant un nombre de chefs de famille autour d'un patrimoine foncier, d'abord collectif, puis en parcelles individualisées. *Lejido* s'organise jusqu'en 1992 autour d'une assemblée *ejidale*, où seuls les détenteurs du droit agraire (les *ejidatarios*) ont le droit de contrôle et de vote.

5. La *colonia* rassemble un ensemble d'individus, chefs de famille (les colons), qui ont obtenu des parcelles individuelles lors de la création de la colonie dans le cadre d'une demande collective auprès de l'État, ou par héritage ou achat.

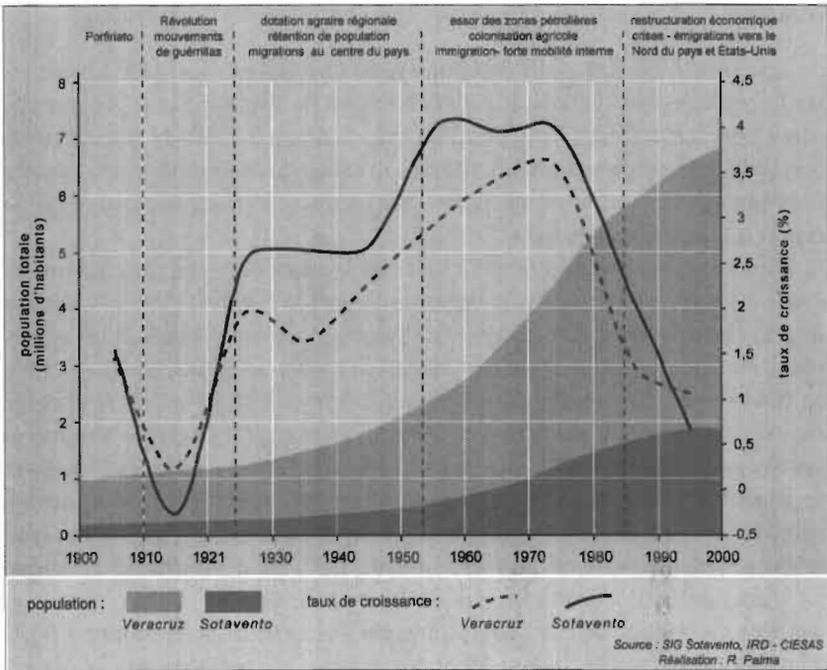


Figure 4: Dynamique démographique intercensitaire (1900-2000) de l'État du Veracruz et du Sotavento

La migration depuis cette région, vers la frontière nord et vers les États-Unis, va attirer l'attention dès lors qu'elle se présente, au plan national en ce début du XXI^e siècle, comme enjeu international et source de devises⁶. Pour le Sotavento, elle est avant tout une composante de la reproduction sociale des familles, notamment avec le soutien aux familles rurales, aux localités rurales et aux agricultures familiales.

Face à ces phénomènes de grande ampleur, les agricultures familiales vont se différencier très fortement selon le contexte historique, institutionnel et économique dans lequel elles se sont construites (cf. figure 3 et *infra* les trois sous-contextes considérés). Tout particulièrement, les modes de régulation démographique et sociale mis en œuvre tant au niveau des localités que des familles, se singularisent selon le cadre institutionnel de détention, de gestion et de transmission du patrimoine foncier, c'est-à-dire selon que le statut agraire des localités et des familles ressortisse de l'*ejido*, de la *colonia* ou de la propriété privée.

6. L'augmentation des transferts financiers des migrants mexicains – *remesas* – est spectaculaire à partir de 2000, dès lors qu'ils sont opérés par voie électronique : de moins de 4 milliards de dollars en 1995, ils atteignent 6,5 milliards en 2000, puis plus de 23 milliards en 2006 (source : Banco de Mexico).

L'approche en termes de déterminations contextuelles de la mobilité

L'approche contextuelle, telle que nous l'entendons, permet d'incorporer dans l'analyse, à la fois, la restructuration de l'économie et des espaces (dans le cadre l'Alena), les modalités régionales et locales de cette restructuration, les recompositions familiales liées aux activités économiques des membres de la famille et, enfin, les interactions de ces contraintes qui se répercutent sur l'individu.

Plus particulièrement, on peut restituer la place occupée par chacun des ensembles socio-économiques régionaux dans la construction des espaces migratoires au cours des différentes transitions économiques et démographiques. On a vu dans le cas des situations analysées plus haut, pays mossi au Burkina et Plateau de Dayes au Togo comment, au cours du temps, ces régions s'insèrent dans un ensemble national et supranational et comment s'opèrent une différenciation et une articulation des différentes formes de mobilité. Dans le cas de l'État du Veracruz, nous sommes amenés à considérer dans le cadre de l'Alena la restructuration des espaces économiques, celle du secteur de la production, agricole notamment, ainsi que les réformes institutionnelles (la Réforme foncière de 1992) qui se sont opérées au niveau national. Mais l'État du Veracruz est déjà un cas d'école au cours du xx^e siècle. Il connaît une transition économique qui fait de lui un pôle économique et une zone de peuplement intense (attraction des migrants avec l'exploitation du pétrole et la colonisation agricole) soutenant ainsi la transition démographique, ce qui le différencie des autres régions. À partir des années 1980, la crise économique nationale et la mise en place des réformes institutionnelles provoquent une mobilité qui s'exprime par la redistribution de la population et la migration à l'extérieur. C'est en prenant en compte ces processus que l'on a défini, de manière heuristique, trois contextes agraires, correspondant à la situation de l'agriculture, tels qu'ils pouvaient ressortir des analyses (Léonard et Velasquez, 2000 ; Palma, Quesnel *et al.*, 2000) : un contexte d'agriculture centrée sur le marché ; un contexte où les agricultures sont enclavées ou dites « de refuge » comme dans un grand nombre de régions indiennes du Mexique ; et, enfin, un contexte où le secteur agricole est sous-tendu par les dynamiques de peuplement et de colonisation agricole (exemple de la sous-région de l'Uxpanapa). Dans chacun de ces trois contextes, nous avons ensuite distingué les localités selon leur caractère institutionnel dominant, à savoir leur appartenance au secteur *ejidal* ou celui des *colonias*, d'une part, et selon la proportion de la population active engagée dans le secteur agricole, d'autre part.

Dans chaque cas, la mobilité est considérée comme un mode de régulation, tant au niveau des localités que des familles, dont il s'agit de préciser la localisation et les formes au cours du temps. Concernant les différentes institutions agraires de la région étudiée en analysant la localisation des

membres de la fratrie et de la descendance des chefs de famille, on note une plus forte rétention de la population dans les *ejidos*; cela tant dans les familles détentrice d'un titre agraire comme *ejidatario* ou fils d'*ejidatario* que dans les familles n'ayant pas de terre. Au contraire, on observe une forte dispersion des membres des familles vivant dans les colonies.

On est amené ensuite à considérer (et appréhender) la mobilité comme une ressource familiale et locale, au même titre que les autres ressources extra-locales, qui permet aux familles soit de faire face à des situations économiques de précarité (stratégie de survie avec un risque de désengagement et de désaffiliation de leurs membres), soit, au contraire, de renforcer leurs positions économiques et politiques (patrimonialisation au sein des familles et des localités et ancrage des plus jeunes générations).

À partir de là, l'analyse porte sur le mode d'inscription des projets migratoires des individus dans leur famille et leur localité, afin de préciser la transformation des espaces migratoires et la différenciation des formes de mobilité au cours du temps.

*Une approche de la mobilité et de la construction des lieux
à travers la dynamique de peuplement*

L'analyse de la dynamique de peuplement sur le territoire national (non considérée ici) s'attache, par le biais de l'analyse géoréférencée des données censitaires de population, à repérer les reconfigurations spatiales en milieu urbain, périurbain, le long des routes, etc., dans le but d'identifier les processus de concentration, de dispersion ou d'émergence de nouvelles localisations, qui correspondent à une intensification de la mobilité, de la migration interne notamment, considérable au regard de la migration internationale. Elle correspond en effet à la redistribution du croît démographique (au Mexique, rappelons-le, on est passé de 48 à près de 100 millions d'habitants entre 1970 et 2000) favorisant des processus de polarisation ou de dispersion de la population, dorénavant concomitants. Ceux-ci accompagnent la restructuration des espaces économiques qui s'est opérée sous l'effet des politiques économiques et des réformes institutionnelles du début des années 1990. L'État du Veracruz en est une très bonne illustration au simple examen de l'évolution des taux de croissance démographique dans les différents contextes considérés depuis 1930 (figure 4). Aujourd'hui, cette transformation structurelle « travaille » par le biais de la mobilité le devenir de toutes les régions et villes du territoire national, en premier l'agglomération de Mexico.

Polarisation, périurbanisation, circulation et déshérence soutenues par la mobilité conduisent à une configuration spatiale marquée par une forte instabilité du peuplement et des activités. Il en découle une singularité des régions et des localités, qui doit être examinée. Tout d'abord on assiste à

un déficit des générations les plus jeunes (20-39 ans), notamment dans la population masculine, ce qui entraîne une féminisation des activités productives et sociales, ainsi qu'un vieillissement généralisé de la population de ces localités. Par ailleurs, le départ peut se trouver compensé par l'arrivée de nouveaux acteurs de la migration, pour des durées très diverses et des objectifs différenciés; cette compensation démographique accélère alors la recomposition des activités. Quoi qu'il en soit, la migration accompagne la tertiarisation des activités de l'espace rural et le renforcement des bourgs ruraux et des petites villes dont les activités sont tournées désormais vers les secteurs commerciaux et les services, notamment éducatifs et sanitaires. Cependant, si toutes les localités sont touchées par l'absence des jeunes actifs et leur circulation, la ressource migratoire qui est susceptible d'en découler achève cette transformation, la migration devenant une ressource très différenciée d'une localité à l'autre.

Selon les contextes agro-économiques, l'émergence du déplacement de longue durée et tout particulièrement la migration internationale, provoque la remise en cause de la hiérarchie des localités, selon leur place dans les systèmes d'activités régionaux et selon que ces derniers aient été en crise (canne à sucre, café, tabac, maïs) ou en restructuration (activités pétrolières) dans les années 1990, systèmes d'activités qui étaient mobilisateurs de main-d'œuvre auprès de toutes les localités de la région. Dès lors, celles-ci se reconstruisent selon la manière dont elles peuvent assumer la mobilité des plus jeunes générations vers la frontière nord et les États-Unis. Et plus particulièrement comment les tenants du pouvoir dans ces localités assurent la gestion et la patrimonialisation de la rente migratoire vers de nouveaux secteurs.

Au bout du compte, c'est la nature de l'inscription de la mobilité dans le territoire qui nous intéresse (Faret, 2003). Les diverses formes de mobilité expriment la nature de l'engagement des migrants dans les localités et les divers lieux qu'ils investissent. À l'extrême, le migrant participe de la construction d'un territoire-circulatoire, sans se préoccuper des lieux, au-delà de ce qu'ils représentent pour assurer ses activités, où il vit un temps donné (Tarrus, 1989; 2001⁷). Généralement, les lieux occupés en transit ou pour des durées plus ou moins longues, voire même les lieux de rétention, constituent des espaces de socialisation et deviennent, paradoxalement, des points d'appui pour « installer sa mobilité » ou « s'installer dans la mobilité ». Il en va souvent ainsi des déplacements de travail agricole. Dans le cas du Veracruz, on constate que les travailleurs utilisent

7. En introduisant la notion de « territoire-circulatoire » à propos d'acteurs circulant en différents endroits où se nouent leurs activités commerciales, acteurs d'origines diverses qui créent entre eux des liens organiques et sociaux, indépendamment des nombreuses autres fonctions du territoire où ils se trouvent, Tarrus montre bien que le lien à un lieu considéré comme un espace géopolitique, peut-être extrêmement ténu.

le recrutement saisonnier dans les grandes zones de cultures d'exportation du Nord-Ouest (États du Sinaloa et du Sonora) pour aller plus loin au nord, aux États-Unis. Au-delà de l'articulation de ces deux formes de mobilité, qui reste à analyser, c'est cet espace de socialisation du migrant (qui crée du territoire) qui doit retenir notre attention. Il est clair que d'une manière générale la difficulté rencontrée pour maîtriser l'espace urbain, quelle que soit son ampleur, est liée à cette construction de quartiers, de « bouts » de territoires, de campements, de dortoirs, de camps de rétention, etc., tous caractérisés par l'instabilité de leur peuplement.

Soulignons également que les mobilités mettent en relation d'interdépendance différents lieux et cela d'une manière plus complexe qu'auparavant, dans la mesure où les individus s'y inscrivent d'une façon singulière, en fonction de leur statut dans la famille et de la situation de celle-ci dans la localité et la région d'origine. Autrement dit, « le choix des lieux de destination » – comme l'espace de socialisation qui s'y construit – ressortit à la situation de l'individu dans sa famille et sa communauté.

Contextualisations locales et institutionnelles du « choix des lieux » de la migration de travail

Lors de l'étude des migrations de travail mossi, l'analyse de la signification du déplacement dans le cadre des institutions lignagères, foncières, résidentielles, productives, avait permis de mettre en évidence que l'allongement de la durée d'absence en migration était lié aux difficultés d'accéder, par le mariage, au statut de responsable de ces différentes institutions productives et résidentielles. Elle avait surtout permis de souligner que l'épargne constituée lors des migrations saisonnières, voire de plus longues durées, ne pouvait être réinvestie au sein de la famille et au village, autrement dit qu'elle ne constituait pas « un pouvoir libérateur de règlement » (Ancey, 1983). Ceci pouvait expliquer alors, en même temps, l'accroissement des durées de la migration, la réorientation des flux de départs vers des zones de Côte-d'Ivoire où les jeunes générations avaient l'opportunité de s'installer, tout particulièrement dans le Sud-Ouest du pays. De la même façon l'analyse de l'organisation familiale dans l'économie de plantation du Plateau de Dayes a permis de comprendre l'établissement des lieux de ce système et l'évolution des différents flux d'échange entre eux. En se situant dans cette perspective et plus généralement dans celle de l'économie institutionnelle, on fait l'hypothèse que les lieux de la migration de travail renvoient au statut des migrants dans des ensembles institutionnels et aux relations qu'ils y développent. L'idée ici est simple : le choix des lieux par les individus est le résultat d'un ensemble de contraintes de tout ordre qui pèsent sur eux et qui renvoient à leur statut dans la famille et au statut de celle-ci dans la localité et dans tout l'ensemble institutionnel local et régional.

Au Sotavento, on distingue les lieux de la migration de travail selon les espaces migratoires qui ont été construits par les politiques économiques sur la période de la transition démographique (commencée dans les années 1930 et en voie d'achèvement), c'est-à-dire 1) les marchés du travail traditionnels incluant la ville de Mexico; 2) la frontière nord du Mexique où ont été installées les *maquiladoras*; et 3) les États-Unis (tableau 1). Ensuite, au niveau de chacune des échelles contextuelles, on cherche à identifier les éléments qui pèsent dans l'occurrence de ces lieux dans les biographies migratoires des individus (Del Rey, Quesnel, 2006; Del Rey, 2007). Le modèle analytique ainsi construit permet de montrer que les lieux-marchés du travail, heuristiquement différenciés, renvoient au statut de l'individu dans sa communauté agraire, la localité, son groupe domestique d'appartenance. Ainsi, peut-on rendre compte que la migration aux États-Unis est principalement le fait d'hommes célibataires, bénéficiant du capital foncier et social de leur père, colon ou petit propriétaire; ils s'inscrivent, comme nous l'analyserons plus loin, dans une stratégie de patrimonialisation. Pour ceux-ci, les lieux aux États-Unis, sont plus importants que les lieux-marchés de la frontière nord où le profil prédominant est celui d'hommes mariés ou célibataires, qui appartiennent à des localités aux conditions économiques précaires et qui ne bénéficient pas, dans la majorité des cas, de capital foncier, ou encore qu'ils ne peuvent mobiliser facilement dans le cadre de l'*ejido*; ils relèvent d'une stratégie de survie. Enfin, les déplacements vers les lieux-marchés traditionnels sont liés essentiellement aux caractéristiques locales d'accès aux emplois et aux caractéristiques individuelles qui favorisent le déplacement vers les villes et leurs marchés du travail; ces caractéristiques sont favorables au déplacement plutôt qu'elles n'en sont la cause.

**Tableau 1 : Les nouveaux espaces migratoires des familles rurales.
Distribution des déplacements de travail* de la population rurale
du Sotavento par période (%)**

	Avant 1970	1970-1989	1990-1995	Après 1995
Municipe	29,3	19,2	8,7	4,2
Région du Sotavento	28,8	41,8	32,8	13,2
État de Veracruz	16,2	12,4	10,4	9,5
États voisins	22,7	15,2	23,5	19,4
Ville de Mexico	2,5	9,3	19,1	13,2
Frontière nord	0,0	1,5	3,3	27,9
États-Unis	0,5	0,6	2,2	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Migration d'une durée d'au moins un an de séjour.

Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

Tableau 2 : Destinations depuis 1995 des migrations de travail* à partir du sud de l'État du Veracruz selon le statut agraire (%)

	EJIDOS		COLONIES/PP		Ensemble
	<i>Ejidatarios</i>	Sans titre foncier agricole	Colons	Sans titre foncier agricole	
Municipe	0,0	13,3	2,4	5,1	4,2
Région du Sotavento	6,8	16,7	16,7	15,3	13,2
État du Veracruz	5,1	10,0	11,9	11,9	9,5
Autres états	18,6	6,7	23,8	23,7	19,4
Mexico	15,3	3,3	7,1	20,3	13,2
États de la frontière nord	45,8	40,0	11,9	15,3	27,9
États-Unis	8,5	10,0	26,2	8,5	12,6
Total des déplacements	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Migration d'une durée d'au moins un an de séjour.

Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

Tableau 3 : Profils migratoires.

Situation familiale du migrant vers les marchés émergents selon le statut agraire (%). Dernier déplacement de travail (1998-1999) *

	EJIDOS		COLONIES/PP		Ensemble
	<i>Ejidatarios</i>	Sans titre foncier agricole	Colons	Sans titre foncier agricole	
Chef de famille	15,0	52,8	17,5	41,7	29,1
Fils célibataire	48,3	33,3	65,0	44,3	48,2
Fille célibataire	20,0	8,3	7,5	2,8	11,0
Fils marié	5,0	0,0	7,5	5,6	4,7
Fille mariée	3,3	5,6	0,0	0,0	2,3
Autres personnes	8,4	0,0	2,5	5,6	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Déplacements de moins d'un an au moment de l'enquête.

Source : MORESO 1999, IRD-CIESAS

L'importance du capital foncier montre que le fait d'appartenir à une famille de colons favorise le déplacement aux États-Unis (tableaux 2 et 3). La détention d'un bien foncier permet en effet la mise en gage pour dégager un prêt auprès des commerçants, d'autres colons ou d'anciens migrants afin d'organiser le voyage d'un fils célibataire généralement, d'obtenir un emploi sans attendre, une fois parvenu aux États-Unis et, qu'au final, le déplacement se révèle rapidement efficace en termes d'épargne pour s'acquitter de la dette, aider la famille et s'engager dans une voie de patrimonialisation. Dès lors, on comprend comment la détention d'un bien foncier définit, dès le départ, le profil des migrants et, notamment, la nature du projet migratoire.

Contextualisation du projet migratoire

Comme on vient de le voir, le lieu de la migration renvoie à un certain profil migratoire qui est surdéterminé par la situation familiale. En précisant ce profil par les itinéraires migratoires, on cherche à identifier le projet correspondant aux différentes situations familiales et locales. L'identification des profils de migrants, leur inscription dans les différents marchés du travail et dans des stratégies de survie ou bien de patrimonialisation, nous conduit à prendre en compte les relations contractuelles qui s'établissent entre les individus et leurs institutions sociales d'appartenance, aux premiers rangs desquelles la famille et le groupe domestique. On peut ainsi aborder le « contrat migratoire » établi entre leurs membres, notamment entre le père et ses enfants. Cette notion de projet migratoire nous permet d'aborder les conditions du déplacement, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre et de son déroulement (durée totale, trajectoire professionnelle, événements familiaux, transferts financiers effectués, etc.) dans l'un ou l'autre lieu.

On a vu que la distinction des temporalités du déplacement de travail à partir du pays mossi permettait d'identifier l'engagement (ou *a contrario* la dépendance) du migrant par rapport à l'organisation de la production agricole et, plus largement, aux activités sociales de sa famille d'origine. Dans le cas de l'étude du Sotavento, l'analyse des différentes temporalités de l'itinéraire migratoire renseigne encore sur les conditions de départ, la situation du migrant et donc la signification que prend ce déplacement pour le migrant par rapport à sa famille.

On note, tout d'abord, qu'à travers la temporalité des itinéraires migratoires, notamment les itinéraires des migrations de travail, dès lors qu'on les décompose en différentes modalités à chacune de leurs étapes, une meilleure différenciation des migrants s'opère, qu'il s'agisse du voyage, de la durée de ce dernier pour passer la frontière, du lieu de passage et surtout de la localisation du point de chute, des modalités de l'insertion sur le marché

du travail, de la circulation à partir du lieu d'arrivée, des trajectoires professionnelles, etc. et plus avant de la durée totale d'absence et des modalités du retour. L'analyse des différents moments de la trajectoire migratoire nous permet donc de distinguer au final les projets migratoires qui s'inscrivent dans des stratégies de survie ou bien dans des stratégies de capitalisation et de patrimonialisation.

Cette notion en référence à la localité et à la famille permet d'aborder la dépendance (ou l'autonomie) du migrant en termes de devoirs et d'obligations. En même temps, elle permet d'identifier les familles qui ont recours à la migration pour leur reproduction matérielle et sociale, ce qui les oblige à mettre en place des dispositifs de contrôle et de gestion de la mobilité de leurs membres. L'objectif est d'analyser comment elles sont conduites à mettre en œuvre une économie familiale d'archipel à laquelle elles seraient implicitement contraintes, c'est-à-dire, des mécanismes de circulation, d'échange et de redistribution des biens matériels et symboliques. Par ces contrats et au-delà des lieux-marchés du travail, on considère les lieux qui constituent l'espace *de* vie et l'espace *d'une* vie des migrants (Delaunay, 2005) : espaces construits au cours du temps, qui se présentent, tant pour les migrants que pour les institutions, comme offrant des ressources qui peuvent être mobilisées pour assurer leur vie et leur reproduction matérielle et sociale. Ces lieux construits par les activités, souvent temporaires, sont devenus au cours du temps des territoires circulatoires (cf. Tarrus, 1989) mais aussi des appuis de peuplement plus ou moins stabilisés (lieux d'installation, de résidence, de transit, de production, de commerce et de consommation). Se pose alors ensuite la question des dispositifs collectifs en archipel que les différentes catégories de la population sont susceptibles de mettre en œuvre, selon qu'elles s'inscrivent dans des stratégies de patrimonialisation des ressources migratoires ou des stratégies de survie. L'étude menée dans le Sotavento permet d'analyser cette construction.

***L'approche de la recomposition des territoires
et des espaces de vie des sociétés au moyen de la figure
de l'archipel et de l'économie d'archipel***

*Une problématique de l'ancrage et du désengagement des jeunes générations
pour aborder le devenir des petites agricultures et la transformation
des espaces ruraux*

L'engagement des jeunes générations dans l'agriculture ou, au contraire, la déshérence des exploitations agricoles et des activités rurales, nous a semblé constituer un point d'entrée important pour comprendre le positionnement des individus et de leur famille par rapport à la production agricole de leur localité d'origine et, en conséquence, la situation et le devenir de

chacune des localités concernées. Dans cette perspective, la nature de la mobilité des générations successives en relation à l'activité de la famille d'origine devient centrale dès lors que la déterritorialisation des activités économiques des plus jeunes générations des sociétés rurales s'accroît dans le temps. Il en résulte une diversité de mouvements migratoires, aux temporalités et modalités différenciées comme on l'a vu dans les sections antérieures : les mouvements migratoires de longue durée se juxtaposent aux mouvements de courte durée, voire s'y articulant, et ce aussi bien depuis les régions d'origine qu'à partir des lieux investis. De nombreuses études ont considéré ces mouvements sous le terme de circulation migratoire ; elles ont rendu compte de ce processus de circulation le plus souvent à partir d'une résidence base dans la mesure où, pour nombre de familles, ce mouvement s'intégrait dans le cycle de vie familiale (Massey *et al*, 1987) et qu'il semblait que le projet migratoire du migrant était de conforter son exploitation agricole « partir pour rester » (Cortes, 2000) ou bien améliorer les conditions d'existence de sa famille « *se fue a volver*, il est parti pour revenir » (Pispal, 1986) ou bien encore afin de pouvoir s'installer définitivement dans un des lieux de son espace migratoire (Marchal, Quesnel, 1997).

La mobilité et les lieux investis se révèlent comme une ressource pour les familles, ressource à laquelle elles ont un accès inégal. Dans le cas de l'étude du Veracruz, force est de constater que la migration de longue durée et à longue distance, notamment la migration internationale, s'impose non seulement comme une forme de régulation de la recomposition de la famille et des institutions agraires au cours de leur cycle de vie, mais bien comme une ressource nouvelle qui entre dans la mise en œuvre des échanges. D'une part, au sein des localités, les tenants des pouvoirs sont contraints à un nouveau rôle entre les familles et les acteurs extérieurs et, d'autre part, au sein des familles, les relations intrafamiliales et intergénérationnelles sont bouleversées et exigent une nouvelle organisation familiale. La circulation migratoire a surtout pour effet une mise en interdépendance des différents lieux et territoires investis par les migrants. En effet, elle permet l'intégration de ces lieux au système migratoire ou, pour le moins, à un système de lieux qui apparaît comme une ressource globale pour un ensemble de migrants provenant du même village ou de la même région, voire comme un lieu de vie où ils se sont installés au bout du voyage.

Pour tous ces lieux, et – si l'on peut dire – en premier pour le lieu d'origine, il est alors possible, au niveau des familles, d'appréhender les processus d'ancrage ou de désengagement (de désaffiliation pour reprendre le terme de Robert Castel, 1995) des individus du groupe d'origine en se centrant sur la circulation de la terre entre les individus mais également sur celle des biens de tout ordre (monétaires, matériels, information, etc.) entre les membres de la parentèle. Ceci permet de mesurer, par l'identité des acteurs et l'intensité de leurs échanges, la transformation des relations

intrafamiliales et intergénérationnelles, qui va déterminer le devenir des unités domestiques et des localités enquêtées. Dans le cas des sociétés agraires, cette évolution des relations intergénérationnelles autour de la gestion et de la transmission du patrimoine foncier est particulièrement sensible du fait du contexte d'élargissement de la parentèle et de la coexistence plus longue de ses membres, tout particulièrement des parents et des enfants, qui résulte de la survie des parents et des frères et sœurs en plus grand nombre (Del Rey, 2004). D'où l'intérêt porté à l'espace familial et à l'espace de vie, à travers la survie, la résidence et l'activité des parents, de la fratrie et de la descendance d'ego et de son épouse dans notre approche.

La construction de l'archipel familial

Le recours au concept de l'archipel vise à analyser les formes d'organisation qui accompagnent les processus de déterritorialisation à l'œuvre dans les sociétés du Sud et du Nord. Il devrait permettre également de rendre compte des lieux par la mobilité qui les recompose continuellement. Le concept permet de dépasser non seulement la stricte approche territoriale, mais également l'approche réticulaire des processus sociaux et, tout particulièrement, la mobilité, pour les mener simultanément. En effet, en se référant aux travaux des anthropologues et des géographes qui ont étudié les espaces insulaires, on mesure l'intérêt de saisir à la fois les lieux d'origine des migrants, ceux où les parents ou connaissances ont résidé ou résident encore, et les différents lieux qu'ils fréquentent au cours de leur trajectoire migratoire. Les travaux de Joël Bonnemaïson, sur l'archipel du Vanuatu (1996), nous offrent une image du fonctionnement de nos sociétés aujourd'hui, sociétés du réseau et de l'espace réticulé : « l'image qui ressort est celle d'un tissu de nexus : un ensemble de points autonomes reliés les uns aux autres par un processus de relations en chaîne. » Les territoires de l'archipel sont des territoires-pirogues, « terme métaphorique qui désigne à la fois un espace, ses routes et les gens qui l'habitent... Chaque lieu est un nœud, une maille plus ou moins stable qui n'existe que par la relation structurelle qu'elle entretient avec les autres lieux » (Bonnemaïson, 1996 : 115)

Nous retenons cette figure de l'archipel dans la mesure où elle permet de prendre en compte les territoires (les lieux) et les flux de personnes et de biens (entre les lieux) sous différents aspects (économiques, sociaux, religieux, symboliques). Nous la retenons comme axe analyseur dès lors qu'il nous semble que les contraintes de toutes sortes qui pèsent sur les sociétés les obligent à une ouverture plus importante sur l'extérieur, et exigent d'elles une construction en archipel comme forme d'organisation et comme forme spatiale d'habiter, de produire et de consommer, pour mieux vivre ou survivre. L'archipel apparaît, alors, non pas comme un donné morphologique, résultant de la polarisation et de la dispersion des acteurs, autrefois

organisés sur la base d'une communauté territoriale d'intérêts, mais plutôt comme une organisation à laquelle sont contraints les différents groupes, les communautés, les familles. Tout particulièrement les tenants des institutions doivent mettre en œuvre de nouvelles relations entre leurs membres afin de garantir un contrôle, une captation et une pérennité des ressources générées par les acteurs à l'extérieur du lieu d'origine ou de chacun des lieux (chacune des îles de l'archipel) qu'ils ont investis. Plus largement, la figure de l'archipel devrait nous permettre d'appréhender, au niveau de chacun des lieux : les institutions, les acteurs locaux qui contrôlent et qui mobilisent les ressources. Comme le souligne Pierre Veltz : chacun des lieux de l'archipel, « entre dans le jeu économique comme une matrice d'organisation et d'interaction sociales » (Veltz, 1996). Pour cette raison, nous avons considéré dans notre enquête chacun des lieux où les ascendants, la fratrie, la descendance des responsables de l'unité domestique avaient résidé. On peut ainsi aborder par ce moyen les différents échanges qu'effectuent les individus à partir des différents lieux qui constituent leurs espaces de vie. Tout particulièrement, il nous permet d'aborder au niveau des localités et des familles étudiées, les liens qu'elles entretiennent avec différents acteurs dans l'espace et dans le temps ; il nous permet d'aborder les groupes familiaux en interaction dépassant ainsi la notion d'espace familial souvent réduit à l'unité domestique et/ou l'unité de production (Quesnel, Lerner, 1989). Cependant, la captation des bénéficiaires de la migration est plus ou moins difficile selon les familles et les localités. La mise en œuvre d'une telle organisation n'est pas, le plus souvent, à la portée de ceux qui sont restés sur place et de moins en moins dans les intentions de ceux qui ne sont plus là. La mobilité s'avère comme toutes les autres ressources d'un accès inégal, dans la mesure où elle est gérée par quelques familles seulement au sein des localités (Léonard, Quesnel *et al.*, 2004 ; Quesnel et del Rey, 2005).

La mobilité comme ressource : sa gestion au niveau des individus, des familles et des localités

Au niveau de l'individu et des familles : le projet migratoire et la mise en jeu des relations intergénérationnelles

En prenant en compte ces nouveaux espaces de reproduction sociale, en les distinguant, nous avons voulu montrer comment derrière le « choix des lieux », se concrétisent différents « projets migratoires » de la part des migrants et de leurs familles selon leur situation respective et selon la relation intergénérationnelle qu'ils entretiennent. De la même façon, la durée du déplacement autorise à repérer les projets migratoires, leur inscription et leur sens dans la dynamique familiale comme nous l'a appris la transformation des flux migratoires au Burkina Faso, au cours de la

période de confortation de l'économie de plantation en Côte-d'Ivoire. Mais, dans le cas de la migration aux États-Unis, la distinction des temporalités, qui se situe entre un et quatre ans, nous renvoie à la situation dans laquelle est entrepris et se déroule le projet migratoire. La situation familiale définit en effet une échelle de nécessités et un horizon de possibilités qui conditionnent: 1) les objectifs du déplacement; 2) le profil du migrant; 3) le financement du déplacement; 4) la durée du séjour; ainsi que 5) le retour (ou non) du migrant. Chacun de ces éléments différencie au bout du compte les familles et renseigne sur les conditions dans lesquelles elles entreprennent la migration.

Aujourd'hui, le déplacement international s'insère soit dans un projet familial partagé entre les différentes parties (supposant un renforcement des relations entre le migrant et le reste de sa famille d'origine), soit, au contraire, conduit, à plus ou moins long terme, sinon à une rupture, tout au moins à un désengagement de la sphère familiale. Les conséquences de la migration sont, de ce point de vue, liées en grande mesure à l'implication du père dans le projet migratoire de ses enfants. Notre étude montre clairement que selon le statut des familles – le statut agraire (*ejidatarios* ou colons) – les projets migratoires se différencient. Par exemple, les familles de colons ont été les premières à s'engager dans la migration internationale et à mettre en œuvre des comportements de patrimonialisation des revenus migratoires. Dans les familles d'*ejidatrios* et avec la réforme foncière de 1992, l'héritage (avec l'obligation de la transmission de la terre à un seul héritier) est au centre d'une nouvelle problématique des relations intra-familiales et migratoires. Dans ce cas, on constate une véritable inversion de la relation père-fils: les parents deviennent dépendants de leur descendance à une étape précoce du cycle familial et pour une durée plus longue du fait de l'allongement de leur durée de vie, ce qui entraîne de nouveaux contrats et de nouveaux acteurs dans l'ordre de la succession (Del Rey, 2004). L'engagement du père dans le projet migratoire est aussi fondamental dans le déroulement de la migration s'il veut avoir quelque contrôle sur elle; mais cet engagement reste dépendant du capital foncier. Enfin, une incertitude vient de l'absence prolongée du migrant de son unité familiale et communautaire; l'absence devient un élément important de la problématique migratoire dans les familles⁸, dès lors qu'elle intègre un retour

8. Les migrants ruraux, en provenance des localités du sud de l'État du Veracruz, sont contraints à des séjours de longue durée aux États-Unis, du fait du manque de maturité de leurs réseaux migratoires face aux difficultés d'entrée qu'ils rencontrent. Ces coûts ne permettent pas des déplacements de courte durée et répétés comme cela a été observé jusqu'à une date récente dans l'Ouest mexicain (ALBA, 1978 et 2000; BUSTAMANTE et MARTÍNEZ, 1979; LÓPEZ, 1986; MASSEY, Alarcón *et al.*, 1987; CORNELIUS, 1992; PORTES et BÖRÖCZ, 1998; CANALES, 1999; ESCOBAR, BEAN *et al.*, 1999). Cependant, la durée de migration dépend d'autres contraintes. Tout d'abord, elle est liée aux objectifs, implicites ou explicites, du projet migratoire,

toujours différé. Et, plus globalement, l'absence s'impose comme un nouvel espace de socialisation pour les migrants, d'une part, et, comme un espace de reconstruction des rapports sociaux avec la famille, la communauté et les institutions politiques de sa région d'origine, d'autre part. Pour appréhender les conditions de l'absence, il faut donc rechercher les éléments dans les trajectoires migratoires qui nous permettent de définir et reconnaître les différentes situations familiales et la manière dont se jouent les relations intergénérationnelles : le coût du voyage, son financement et surtout les conditions d'insertion sur le marché du travail à l'étranger, le destinataire et l'utilisation des envois d'argent, les modalités de remboursement de la dette contractée s'il en est, ainsi que la prise en charge des dépendants (épouse et/ou enfants restés au village) dans le cas des migrants mariés (Quesnel et Del Rey, 2004).

Lorsqu'il peut impliquer l'ensemble de la descendance dans un projet familial, le père crée une économie familiale d'archipel, où la migration de l'un au moins des enfants génère des revenus suffisamment importants pour être redistribués à l'intérieur de la famille, avec le souhait d'assurer le futur de tous hors de l'activité agricole. Seules les familles qui disposent d'un patrimoine relativement important et dont la majorité des enfants est encore partie prenante de l'unité domestique sont capables de faire face aux perturbations que ne peut manquer de provoquer la migration. Il se construit ainsi une organisation où le père se met au centre des échanges entre les différents membres, même si ceux-ci habitent des lieux distincts. Par lui, ressources et informations circulent entre les différents lieux. D'une économie territorialisée, centrée sur la production agricole, on passe à une économie familiale diversifiée et distribuée entre lieux éloignés, en réseau.

Face à ce modèle de référence, on rencontre des situations diverses qui concourent, la plupart du temps, à un processus de désaffiliation et à de nouveaux rôles pour les enfants migrants. Si à une extrémité nous avons les « héritiers », les moins nombreux, qui participent de cette économie familiale en réseau, à l'autre extrémité, nous avons la plus forte proportion de migrants, les plus jeunes, les « désobligés⁹ », ceux qui sont partis

lesquels sont établis sur une certaine échelle de temps et détermineront finalement la durée d'absence. Une fois la première obligation remplie vis-à-vis de sa famille et de lui-même (montrer qu'il a réussi), autrement dit la construction de la « *casa de material* » réalisée, le migrant a une gamme de possibilités qui déterminent la durée d'absence : acheter de la terre et/ou du bétail, payer les études des enfants ou des plus jeunes frères, faire face aux besoins de la famille en matière de santé, etc. Pour les migrants célibataires, la durée d'absence est liée strictement aux objectifs à atteindre alors que, pour ceux ayant des responsabilités domestiques, les objectifs de départ sont sacrifiés à la durée globale d'absence ; elle ne peut s'étendre indéfiniment.

9. *Desobligados*, pour reprendre le terme rencontré dans de nombreuses populations indigènes qui désigne justement les individus sans-terre, ceux qui ne souffrent pas d'obligation vis-à-vis de la communauté.

sans aucun appui ou bien, ayant accompli leurs obligations au bout de la première migration, se désengagent de l'unité domestique parentale car elle ne leur offre aucune perspective économique (Quesnel et del Rey, 2005). Enfin, le déplacement de longue durée des jeunes hommes, qu'ils soient célibataires ou mariés, signifie aussi un bouleversement profond de la place et du rôle de la femme, qu'elle soit mère, épouse ou sœur dans l'organisation de l'unité domestique et dans le processus de reproduction sociale¹⁰.

Gestion de la ressource migratoire au niveau des localités

À la différence des processus migratoires vers les États-Unis observés dans les régions du Centre-Ouest et de l'Ouest du Mexique (Bustamante, 1977; Cornelius, 1992; Massey, Alarcón *et al.*, 1987), dans le sud du Veracruz, la massification de la migration internationale se réalise en une dizaine d'années, touchant toutes les localités: elle apparaît comme la voie de l'ascension sociale. Toutefois, l'information n'est pas totalement diffusée dans toutes les localités, ni même à l'intérieur de celles-ci. On assiste plutôt à la production d'une ressource de la part de quelques-uns, à sa diffusion et à sa socialisation en plusieurs étapes, sur la base des formes collectives locales (Quesnel et del Rey, 2005). Dans un premier temps, les familles qui bénéficient d'un capital foncier, peuvent réaliser des déplacements aux États-Unis¹¹. Dans un deuxième temps, les effets de la migration sont visibles, la migration aux États-Unis s'impose à tous, chacun veut savoir où et comment. Mais seuls ceux qui disposent de ressources suffisantes, principalement d'un capital foncier, peuvent entreprendre le déplacement¹². Cependant, rapidement, la construction de maisons, l'inflation qui se porte sur les parcelles constructibles¹³, les investissements dans l'élevage que réali-

10. Évoquons deux cas: 1) face à l'incertitude qui pèse sur le devenir de leur relation avec leurs fils, nombre de chefs de famille sont enclins à instaurer des relations privilégiées avec une de leurs filles, qu'elle reste au foyer ou s'installe à proximité; 2) les filles célibataires qui ont émigré avec l'accord paternel, ne manquent ou ne manqueront pas d'envoyer régulièrement de l'argent d'autant plus que, célibataires, mariées ou divorcées, elles sont ou seront amenées à confier leurs enfants à leurs parents pour se déplacer et continuer à travailler.

11. À l'échelle régionale, les colons ont pu mettre en garantie leur titre de propriété afin de financer la migration alors que les *ejidatarios* ont dû attendre, pour le faire, la Réforme foncière de 1992 et le programme de cadastrage et de titularisation (Procede, 1994-2000). Cela dit, à partir de ce moment, les déplacements vers les États-Unis se sont intensifiés de la même façon, c'est-à-dire principalement parmi les familles qui disposaient d'un capital foncier et d'une position socio-économique importants.

12. Parmi ceux disposant de ressources, on constate que les familles ayant des relations de parenté avec les pionniers s'incorporent mieux au marché du travail. Cette phase correspondant à une seconde génération de migrants ou au second déplacement des pionniers, dure entre 5 et 7 ans.

13. Il se produit une forte revalorisation des parcelles constructibles, à tel point que leur prix peut dépasser celui des parcelles agricoles, et devenir un bien d'investissement

sent certains colons ou *éjidatarios* les plus aisés, sont autant d'éléments enviables qui amènent des candidats au départ, indépendamment des ressources dont ils disposent. Au final, la migration s'impose comme une ressource familiale, certes mal répartie au sein de la localité, qui en conditionne la dynamique. Désormais, la migration s'inscrit dans la famille comme un passage obligé au cours du cycle familial pour ses membres les plus jeunes, comme on a pu l'observer dans les régions migratoires les plus anciennes du Mexique (Lopez, 1986; Massey *et al.*, 1987). Tout projet familial ou individuel passe, de plus en plus, par le déplacement aux États-Unis.

La migration internationale s'impose comme la ressource que quelques familles, déjà dotées d'un important patrimoine foncier, ont su gérer d'abord à leur profit et celui de leurs membres, puis celui des autres familles afin de renforcer leur position et leur pouvoir auprès des institutions locales. La diffusion de la migration internationale, comme ressource offerte à tous, a surtout mis à jour la fragilité de nombreuses familles rurales.

Non seulement les institutions locales jouent leur rôle parmi les facteurs de la socialisation de la migration, mais elles interviennent également dans la phase du retour de l'émigré. On a vu que pour le chef de famille, limiter l'indépendance du migrant consistait à s'inscrire, à participer, dès le début à son projet (financement du voyage), afin d'être assuré, en retour, de la pérennité des envois d'argent, et de pouvoir placer cet apport dans l'achat ou la location de terre pour la mise en pâturage et l'acquisition de bétail; l'objectif étant de consolider le patrimoine familial ou, pour le moins, constituer celui du migrant. Cependant, le « retour sur investissement » du projet migratoire peut s'extraire de la stricte localité de départ pour s'ouvrir sur un cadre spatial plus large et aboutir au choix d'un nouveau lieu pour se réinstaller, qui offrirait davantage de commodités ou d'opportunités économiques, sociales (éducation, santé), voire politiques (Léonard, Quesnel et Del Rey, 2004).

Quelles que soient les possibilités offertes au sein de la famille de trouver une place et de conforter sa position économique, le retour du migrant et, pour le moins, les perspectives de sa réinstallation sont différents d'une petite localité rurale, isolée, à une autre se présentant comme un centre de peuplement dont la situation et la taille permettent d'offrir un nombre d'opportunités en termes d'investissements dans les activités non agricoles et de formation de capital humain. Tout au long de leur trajectoire, les investissements des migrants, leur retour et leur réinsertion dans la localité ou la région d'origine, sont liés aux conditions de développement de celles-ci; c'est-à-dire, implicitement, à la capacité des tenants du pouvoir local de canaliser des aides extérieures, publiques et privées, et de mettre en œuvre des projets de développement susceptibles d'inté-

préférés à ces dernières et une garantie plus acceptable pour financer le départ en migration.

resser non seulement les membres de leur famille mais tous les migrants, autrement dit, à leur capacité de mettre en œuvre des projets de patrimonialisation de la rente migratoire au niveau de la localité et, le plus souvent, au-delà. L'institutionnalisation du contrat migratoire est liée au final à la capacité des tenants des pouvoirs locaux à jeter des ponts en direction des acteurs des archipels familiaux afin d'asseoir leurs intérêts réciproques, qu'ils résident dans la localité ou qu'ils soient installés ailleurs. Selon l'efficacité des médiations réalisées par ces organisations, certaines localités sont en position de se convertir en pôles de rétention et d'attraction des nouvelles générations et de leurs biens, alors que d'autres se trouvent affaiblies aux plans démographique, économique et politique. La captation et le réinvestissement des transferts financiers opérés par les migrants, d'une part, et l'attraction de projets d'infrastructures de services publics, notamment en matière de santé et d'éducation, d'autre part, apparaissent comme des phénomènes contingents et liés entre eux. Le premier reflète l'ancrage d'une population demandeuse de services publics, le second renforce la perspective des politiques publiques visant à y répondre avec la création de centres pourvoyeurs de services en milieu rural¹⁴. Enfin, dès lors que les organisations supra-familiales renvoient à des lieux – des *nexus*: lieux de référence socialement circonscrits, structurés et relativement stables –, et qu'elles offrent les moyens de circuler entre ceux-ci (les îles de l'archipel), elles sont en situation de construire des réseaux migratoires fonctionnels de longue durée dans les dynamiques familiales et locales.

En conclusion

En revisitant trois études menées sur un intervalle de trente ans, nous avons voulu restituer l'importance des différentes dimensions – historique, spatiale, temporelle, institutionnelle et intergénérationnelle – des déplacements de travail et plus particulièrement des déplacements internationaux de travail dans le contexte général des transitions économiques et démographiques de régions rurales du Burkina Faso, du Togo, et du Mexique. Pour chacune de ces études, nous avons insisté sur l'une ou l'autre des dimensions, celle qui nous a semblé la plus saillante tant en ce qui concerne la transformation du processus migratoire que le contexte du moment de l'étude. Du point de vue d'une région rurale donnée, le contexte du moment de l'étude est fait des dimensions considérées dans ce travail, et de bien d'autres tout aussi importantes, comme la dimension politique ou comme la relation de genre que le déséquilibre du sex-ratio, dû à la migration, vient troubler en exigeant d'autres organisations de la vie productive, sociale et reproduc-

14. Le programme mexicain « *Dos por uno* » ou « *Tres por uno* » où les associations de migrants investissent un peso et l'État deux pesos et qui fait aujourd'hui référence dans les politiques de co-développement ne fait que réifier cette relation.

tive. Mais le contexte du moment est aussi fait de paradigmes et de modes d'appréhension du processus migratoire. Dire ce qu'ils sont d'une part, restituer les opérations de contextualisation et préciser les autres modes opératoires mobilisés et mis en œuvre, d'autre part, est aujourd'hui plus que jamais nécessaire si l'on veut clairement rendre compte de cette complexité, que l'on dit croissante, de la mobilité spatiale, notamment de la migration internationale.

Dans les trois études, la mise en perspective historique est un mode opératoire obligé. Pour le pays mossi, il permet de comprendre l'évolution de la composition des flux de travail des jeunes hommes – du point de vue de leur temporalité – en direction des régions de colonisation agricole et des régions de mise en exploitation des produits de rente au Ghana, puis en Côte-d'Ivoire. Pour le Plateau de Dayes, c'est la mise en espace de l'économie caféière et cacaoyère, qui permet d'identifier les lieux concernés par les différents groupes de population, et le type de déplacements dont ces lieux sont investis au cours du temps. Pour le Sotavento, c'est à travers les processus de mise en valeur de la région, ses crises économiques, les politiques de réformes institutionnelles, et, surtout de la dynamique de la localisation du peuplement qui en résulte, que l'on peut aborder la construction de la dépendance intergénérationnelle des familles – où qu'elles se trouvent. Ceci facilitant l'appréhension, du même coup, de la construction de l'interdépendance des lieux, leur consolidation et leur devenir selon ce qu'ils représentent pour les populations migrantes.

Dans nos démarches nous avons porté une moindre attention aux espaces réticulaires où s'organisent également les déplacements, comme bien des études l'ont montré. Nous avons fait le choix de nous intéresser aux lieux, aux régions, et à la transformation de leur peuplement dans la mesure où tous les déplacements, avec la transition démographique, soutiennent une dynamique de peuplement d'une très forte intensité et d'une instabilité sans précédent. Cela exige d'abord d'interroger les espaces économiques et les lieux des déplacements de travail, dans la mesure où c'est en effet à partir de ces lieux que se génèrent, le plus souvent, les autres formes de mobilité. De fait nous n'avons pas non plus considéré les formes de déplacements autres que les déplacements de travail, sinon de manière résiduelle, même si en volume, dans certains cas, elles sont beaucoup plus importantes. Ainsi, avons-nous négligé, en ce qui concerne le pays mossi, les déplacements de courte durée qui n'étaient pas liés au travail ou à l'installation sur une autre parcelle, manquant du coup les visites aux familles installées en Côte-d'Ivoire, visites qui étaient souvent source de transferts financiers vers le village d'origine. De même, à Dayes, nous n'avons pas prêté suffisamment attention aux déplacements des femmes vers les centres urbains de la région ou vers la capitale, en quête de débouchés commerciaux ou de services sanitaires et éducatifs pour leurs enfants, participant ainsi de la croissance des villes et de leur féminisa-

tion. Dans le cas du Sotavento, si tous les déplacements ont été appréhendés, il n'en demeure pas moins que les déplacements des jeunes générations à la frontière nord et à l'étranger sont encore en majorité, en milieu rural, le fait des hommes; leur absence perturbant toutes les instances sociales du milieu d'origine, notre attention s'est portée vers celles de la localité et la famille. D'ailleurs, dans les contextes ruraux considérés, on a vu que c'est au niveau des familles à travers les relations intra-familiales et intergénérationnelles que l'on a pu donner du sens aux déplacements des individus et que l'on a pu mesurer leur impact et leur devenir en terme d'ancrage et de déshérence par rapport à leur lieu d'origine, aux différents lieux de résidence et de transit qu'ils ont connus. La notion de projet migratoire des individus s'est révélée alors opératoire: en connaissance de cause et en référence à la situation familiale et de genre ainsi qu'au groupe social, au quartier et à la localité d'appartenance. La recherche de déterminations contextuelles, à différents niveaux, des formes de la mobilité ne saurait être suffisante si « en retour » on ne s'intéressait pas aux lieux, dont les mobilités sont constituantes tout autant que contraintes sur le long terme; la figure de l'archipel autorisant cette double analyse. En effet, dès lors que la mobilité est considérée comme une ressource pour les familles et les localités du monde rural, ressource à laquelle elles ont un accès inégal, se pose la question de l'accès aux réseaux de la migration et de la pérennité des relations matérielles et sociales au sein de l'archipel familial.

Pour aller dans ce sens, et pour conclure sur le devenir des petites agricultures familiales et des espaces ruraux qui soutient notre principale interrogation au cours de ces trois études, on soulignera la nécessité de mieux considérer les interactions entre les différentes formes de mobilité et la dynamique de peuplement qui affectent les lieux. En tout état de cause, étant donné les liens que nous avons pu établir entre migration et détention d'un bien foncier, il nous semble que les politiques de développement des espaces ruraux et des régions devraient mieux les considérer ensemble. En effet, dans bien des cas, voire dans les situations de précarité, il s'avère que la détention d'un bien foncier au sein d'une famille permet à ses membres d'avoir une certaine stabilité dans un lieu, leur offrant l'accès aux services ainsi qu'aux aides de l'État, et leur permettant, en même temps, de se déplacer à la recherche d'emploi à l'extérieur. Le foncier rural, un des instruments pour « installer la mobilité » des familles et la patrimonialisation des ressources extérieures: rente migratoire, aides publiques, investissements spéculatifs?

Références bibliographiques

- ALBA F., 1978, « Mexico's international migration as a manifestation of its development patterns », *International Migration Review*, n° 12, p. 502-513.
- ALBA F., 2000, « Migración internacional. Consolidación de los patrones emergentes », *Demos*, p. 10-11.
- AMIN S., 1974, *Modern migration in Western Africa*, Oxford, Oxford University Press.
- AMSELLE J.-L., 1976, *Les migrations africaines: réseaux et processus migratoires*, Paris, Coll. Dossiers africains, Maspéro.
- ANCEY G. (1983) *Monnaie et structures d'exploitation en pays mossi, Haute Volta*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- BALAC R. et LÉONARD E., 2005, « Colonisation agraire et construction de clientèle: la mise en place d'un nouvel ordre économique 1960-1990 en Côte-d'Ivoire », in LÉONARD E. et VIMARD P., (éd.) *Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte-d'Ivoire: Dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra*, Paris, Kharthala, p. 94-148.
- BONNEMAISON J., 1996, *Gens de pirogue et gens de la terre. Les fondations géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu*, livre 1, Paris, Éditions de l'Orstom.
- BOUTILLIER J.-L., QUESNEL A. et VAUGELADE J., 1977, « Systèmes socio-économiques mossi et migrations », *Cahiers des sciences humaines de l'Orstom*, vol. XIV, n° 4, p. 361-381.
- BUSTAMANTE J. A., 1977, « Undocumented immigration from Mexico: Research Report », *International Migration Review*, vol. 11, n° 2, (Summer), p. 149-177.
- BUSTAMANTE J. A. et MARTÍNEZ G.G., 1979, « Undocumented immigration from Mexico: beyond borders but within system », *Journal of International Affairs*, n° 33, p. 265-284.
- CANALES A., 1999, « Migración circular y procesos de asentamiento. Las nuevas modalidades de la migración de mexicanos a Estados Unidos », *Carta economía regional*, INESER, Universidad de Guadalajara (año 11), n° 64, p. 39-46.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CORNELIUS W. A., 1992, « From sojourners to settlers: the changing profile of mexican immigration to the United States », in BUSTAMANTE J. A., REYNOLDS C. et HINOJOSA R. (eds), *US-Mexico Relations. Labor markets interdependence*, Stanford, Stanford University Press, p. 155-195.
- CORTES G., 2000, *Partir pour rester. Survie et mutation de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD Éditions.

- COURGEAU D., 1975, « Le concept de migration », in *Actes du IV Colloque de démographie africaine: Migration, État-civil, Recensements*, Ouagadougou, 24-25 janvier 1975, p. 27-32.
- DEL REY A., 2004, *Movilidad y longevidad en las dinámicas familiares multigeneracionales. Aplicación al medio rural del Sotavento veracruzano*, Tesis de doctorado en demografía, CED, Universidad Autónoma de Barcelona, 750 p.
- DEL REY A., 2007, « Determinants and consequences of internal and international migration. The case of rural populations in the South of Veracruz, Mexico », *Demographic Research*, vol. 16, n° 10, p. 287-314.
- DEL REY A. et QUESNEL A., 2006, « Migración interna y migración internacional en las estrategias familiares de reproducción. El caso de las poblaciones rurales del sur del estado de Veracruz, México », in CANALES A., *Panorama de las migraciones internacionales en América Latina*, p. 427-453.
- DELAUNAY D., 1999, « La dimension régionale de la emigration mexicaine hacia los Estados Unidos », *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 14, n° 1, p. 117-163.
- DELAUNAY D., 2005, « Dynamiques biographiques et des espaces vécus: cartographie et analyses statistiques », *XXV Congrès de l'UESP Session 136, Dynamiques des espaces de vie*, Tours, France, 18-23 juillet 2005.
- DRABO I., 1993, *Comment se nourrit le Yatenga aujourd'hui? Un exemple de transfert de céréales avec la Kossi*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris X, 390 p.
- DUREAU F., 1991, « Recueil et analyse de biographies migratoires et professionnelles à Quito (Équateur) », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers n° 14*, p. 51-60.
- ESCOBAR LATAPÍ A. et BEAN WEINTRAUB F.D.S., 1999, *La dinámica de la emigración mexicana*, México D.F., CIESAS-Miguel Angel Porrúa.
- FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Éditions, 351 p.
- GUILMOTO C.Z. et SANDRON F., 1999, « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement », *Économie Rurale*, n° 252, juillet-août, p. 47-54.
- HAZARD B., 2007, *L'aventure des Bisa dans les ghettos de "l'Or rouge" (Burkina Faso-Italie). Trajectoire historique et recomposition des réseaux migratoires burkinabe dans la région des Pouilles*, thèse de doctorat en anthropologie sociale de l'EHESS, 680 p.
- LAHIRE B., 1996, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales EHESS*, mars-avril 1996, n° 2, p. 381-407.
- LÉONARD E. et VELASQUEZ E., 2000, « Introduction », in LÉONARD E. et VELASQUEZ E. (éd.), *El Sotavento veracruzano. Procesos sociales y dinámicas territoriales*, México, CIESAS-IRD, p. 11-24.
- LÉONARD E., QUESNEL A. et DEL REY A., 2004, « De la comunidad territorial al archipiélago familiar: Movilidad, contractualización de las relaciones

- inter-generacionales y desarrollo local en el sur del estado de Veracruz », *Estudios Sociológicos*, n° XXII-66 (septiembre-diciembre), p. 557-589.
- LÓPEZ G., 1986, *La casa dividida*. Colegio de Michoacán, AMEP, Zamora.
- MARCHAL J.-Y. et QUESNEL A., 1997, « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité », GASTELLU J.-M. et MARCHAL J.-Y. (éd.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'Orstom, p. 495-614.
- MASSEY D. S., ALARCÓN R., DURÁN J. et al., 1987, *Return to Aztlan. The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley, University of California Press.
- MASSEY D., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUCI A., PELLEGRINO A., TAYLOR J.E., 1993, « Theories of international migration: a review and appraisal », *Population and Development Review*, 1993, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- PALMA R., QUESNEL A., DELAUNAY D., 2000, « Una nueva dinámica de poblamiento rural en México: el caso del sur de Veracruz (1970-1995) », in LÉONARD E. et VELÁZQUEZ E. (éd.), *El Sotavento veracruzano. Procesos sociales y dinámicas territoriales*, México, CIESAS-IRD, p. 83-108.
- PISPAL 1986, *Se fue a volver. Seminario sobre las migraciones temporales en América latina*, Mexico, Pispal-Ciudad-Cenep.
- PORTES A., BÖRÖCZ J., 1998, « Migración contemporánea. Perspectivas teóricas sobre sus determinantes y sus modalidades de incorporación », in MALGESINI G. (éd.), *Cruzando fronteras. Migraciones en el sistema mundial*, Barcelona, Icaria, p. 43-73.
- QUESNEL A. et LERNER S., 1989, « El espacio familiar en la reproducción social: grupos domésticos residenciales y grupos de interacción », in OLIVEIRA O., PEPIN-LEHALLEUR M. et SALLES V. (coord.), *Grupos domésticos y reproducción cotidiana*, Mexico, UNAM – El Colegio de Mexico – Ed. Porrúa, p. 39-79.
- QUESNEL A. et VAUGELADE J., 1975, « Les mouvements de population mossi. 1. Démographie et migrations. 2. Méthodologie de l'enquête par sondage », in *Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays mossi*, t. II, fasc. 1 et annexe, Ouagadougou, Ministère du Travail et Fonction publique.
- QUESNEL A. et VIMARD P., 1987, « Systèmes de production et dynamiques de populations en économie de plantation, Dayes (Togo) », *Cahiers des sciences humaines de l'Orstom*, vol. XXIII, n° 3-4, p. 483-503
- QUESNEL A. et DEL REY A., 2004, « Mobilité, absence de longue durée et relations intergénérationnelles en milieu rural mexicain (Veracruz, Mexique) », *Cahiers d'Amérique Latine*, n° 45, p. 75-90.
- QUESNEL A. et DEL REY A., 2005, « La construcción de una economía familiar de archipiélago. Movilidad y recomposición de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano », *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 20, n° 59 (mayo-agosto), p. 197-228.

- ROSENZWEIG M. R., 1988, « Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries », *The Economic Journal*, n° 98, p. 1148-1170.
- SIMON G., 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, p. 9-21.
- STARK O., 1991, *The Migration of Labour*, Cambridge, Basic Blackwell.
- TARRIUS A., 1989, *Anthropologie du mouvement*. Caen, Paradigme.
- TARRIUS A., 2001, *Les nouveaux cosmopolitismes*, Paris, Éditions de l'Aube.
- TODARO M.P., 1969, « A model of labor migration and urban unemployment in less-development countries », *American Economic Review*, n° 59, p. 138-148.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.

Quesnel André (2009)

De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique

In : Dureau Françoise (dir.), Hily M.A. (dir.). *Les mondes de la mobilité*

Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 67-103.
(Essais)

ISBN 978-2-7535-0902-3